

HOANG-VAN-NGOC

ANTÉCÉDENTS

TONKIN

La vie économique

(*Les Annales coloniales*, 2 décembre 1921)

Une société annamite en commandite par actions est en train de se constituer à Hanoï sous le nom de Phu Nguyễn.

Elle a pour objet toutes opérations commerciales et industrielles relevant de l'entreprise générale et de la mécanique, notamment en ce qui concerne les travaux publics, les bâtiments, l'installation des usines électriques, les constructions et réparations mécaniques de tous genres, ainsi que les forges, fonderies et menuiserie mécanique.

La durée de la société est de 25 ans. Son siège est situé à Hanoï, rue des Teinturiers, n° 35.

Le capital est fixé à cent mille piastres divisé en actions de cent piastres.

Le fondateur est un Annamite, M. Hoang-Van-Ngoc, ancien élève de l'Institut industriel du Nord de la France, ingénieur diplômé de l'École spéciale des Travaux publics de Paris, ancien ingénieur aux Ateliers **et** chantiers de la Loire [ACL], de la Compagnie Thomson-Houston et du ministère des Régions libérées.

Namdinh célèbre avec éclat les fêtes de la Victoire
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 21 décembre 1924, p. 8-11)

[Le théâtre improvisé de Nam-dinh]

.....
Quant à la scène et aux coulisses, aux décors, au machinisme et au jeu d'éclairage électrique, bien difficile serait le directeur de troupe théâtrale qui demanderait mieux pour un théâtre improvisé dans une grande ville. Nous devons en féliciter tout particulièrement M. Hoang-van-Ngoc, ingénieur électricien de la ville de Nam-dinh, qui, à une rare habileté dans son métier, habileté dont l'établissement et l'entretien impeccables du réseau d'éclairage électrique de la ville sont une preuve manifeste, joint un goût très vif pour le théâtre et une compétence remarquable dans l'organisation pratique de la scène. Il a été à Namdinh l'un des promoteurs du nouveau théâtre annamite, qui marque un grand progrès sur ce que nous avons vu il y a dix ans. Il y avait donc, ce soir-là, salle comble et un auditoire des plus élégants.

Entreprises privées d'irrigation agricole
Une belle initiative indigène dans le Centre-Annam

H. C. [Henri Cucherousset]
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 14 août 1927)

[...] L'usine, qui vient d'entrer en service, a été installée par M. Lagrange, ingénieur électricien à Huê. Elle comporte un moteur à gaz pauvre de 120 C.V. à 2 cylindres, de la Sté française, de Vierzon, alimenté par un gazogène à bois. Le moteur entraîne par une courroie deux pompes Dobron, manchonnées arbre à arbre, d'un débit total horaire de 2.000 m³.

Un petit volant actionne une pompe pour le refroidissement du moteur et du laveur et une dynamo, qui sert à l'éclairage de l'usine et alimente le moteur électrique du compresseur à air de démarrage ; un moteur à essence est prévu pour ce compresseur au cas où le courant viendrait à manquer.

Cette dynamo alimente également le moteur électrique d'une petite scie pour débiter le bois de chauffage en rondins....

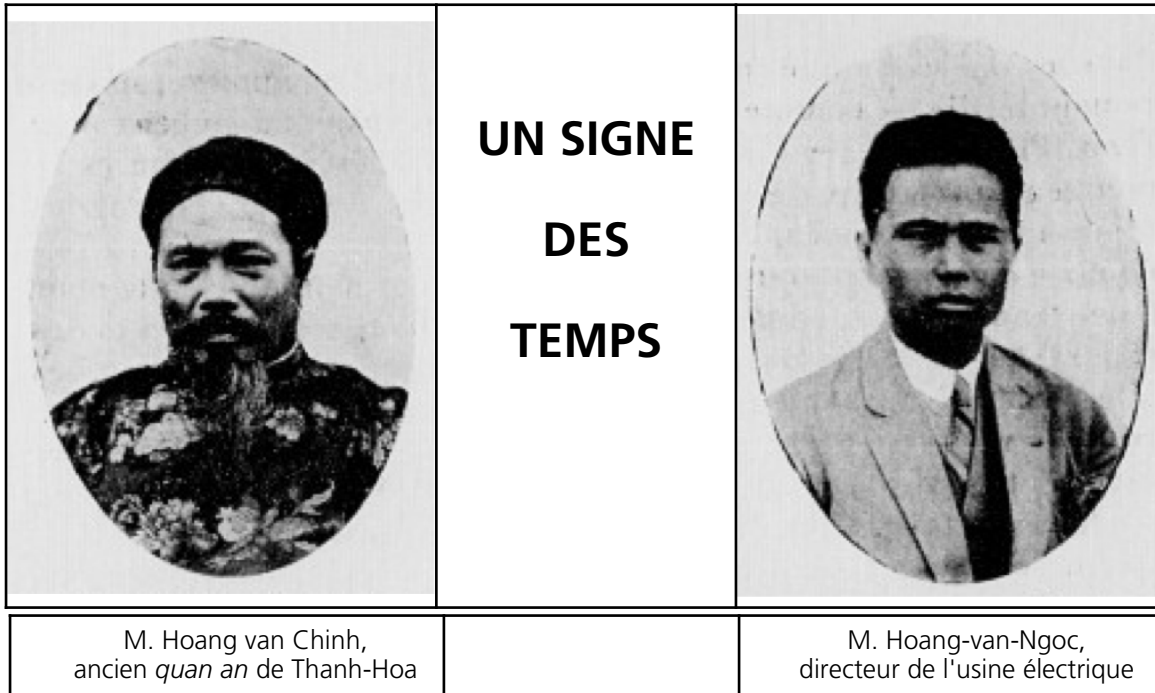
La dépense de bois est de 12 à 14 stères par jour, suivant l'humidité.

M. Hoang[-van-Ngoc] qui dirige avec compétence cette entreprise, non seulement a fait construire des artères d'une façon impeccable, mais encore s'est initié à la conduite des moteurs à gaz, ce qui lui permet d'avoir son personnel bien en main.

PREMIÈRE GRANDE CENTRALE ÉLECTRIQUE ANNAMITE

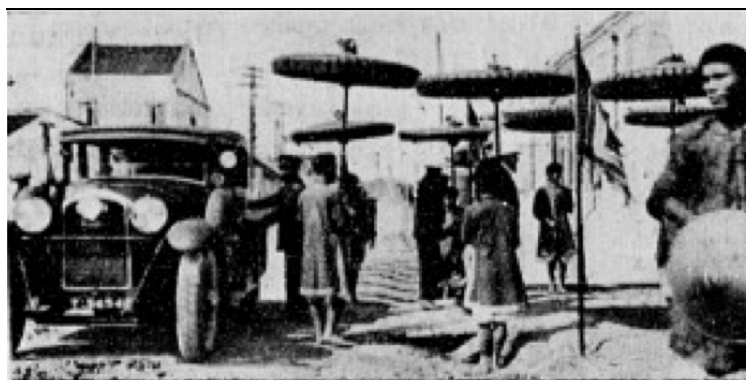
Les entreprises d'électricité en Annam
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 9 octobre 1927)

Pendant longtemps, Vinh a été la seule ville d'Annam éclairée à l'électricité, et quel pauvre éclairage c'était, vers la fin de la guerre ! Puis ce fut Hué, ... et, enfin, Thanh-Hoa où un ingénieur annamite, M. Ngoc, a obtenu la concession et où il installe une remarquable petite centrale avec du matériel fourni par la Société d'équipement industriel [CEMI (Denis frères)]. Il est d'ailleurs probable que M. Ngoc sera amené à installer l'électricité pour la saison prochaine à Samson.



La centrale électrique de Thanh-Hoa, vue générale

L'inauguration de l'usine électrique de Thanh-Hoa
 par H. C. [Henri Cucherousset]
 (*L'Éveil économique de l'Indochine*, 25 mars 1928)



L'inauguration. M. le gouverneur général Monguillot arrive à l'usine.

L'inauguration de l'Usine électrique d'un chef-lieu de province, fait bien banal, n'est-ce pas ? L'électricité est une vieille invention et tant de chefs-lieux de provinces en Indochine en sont dotés, pour lesquels on a fait une petite fête locale, et voilà tout.

Pourquoi, à Thanh-Hoa, avons-nous vu M. le gouverneur général se déranger, et M. le résident supérieur et de hautes autorités, tant indigènes que françaises, non seulement de l'Annam mais aussi du Tonkin, pourquoi ce déplacement de tant de journalistes ?

A cette question, notre titre donne la réponse.

Cette inauguration marquait un signe des temps et, naturellement, ce fut là l'objet des discours.

Primum vivere, deinde philosophari, dit le vieux brocard latin.

Pour ce qui est du *primum vivere*, tandis qu'à la table de M. le résident Thibaudeau, M. le résident supérieur Friès recevait M. le gouverneur général et une quinzaine d'autres notabilités : ingénieurs des T. P. et administrateurs, le héros de la journée, M. Hoang-van-Ngoc et son père, plusieurs hauts mandarins et les représentants de la maison Denis frères et de sa filiale, la Société [*sic* : *Compagnie indochinoise*] d'équipement industriel ; Madame Dilhan, l'aimable femme du directeur de la Société d'équipement industriel¹, recevaient à l'hôtel les représentants de la presse.



M. Hoang-van-Ngoc lisant son discours, qui plonge M. l'ingénieur en chef Valette dans un état de profonde cogitation A gauche : M. le gouverneur général écoute avec non moins de recueillement.

Bien parés pour le *philosophari*, les convives se rendirent ensuite à l'usine, où d'éloquents discours dégagèrent le signe des temps, à savoir la construction et l'exploitation d'une centrale électrique confiée pour la première fois à un ingénieur annamite, la collaboration financière et technique entre M. Ngoc et la filiale de la plus

¹ Paul Bihan : né le 9 juillet 1897 à Tarbes, d'un père professeur au Lycée, il s'engage en 1915 et termine la guerre comme lieutenant d'artillerie avec plusieurs citations élogieuses. Entre à l'École des Ponts (1921), puis à la CEMI. Il épouse à Hanoï en 1925 Marie-Louise Castaing et se remarie en 1934 à Neuilly-sur-Seine avec Marie Louise Étienne Vialard. Il devient ensuite administrateur unique de l'Énergie électrique de Langson, puis administrateur de la Cie électrique minière indochinoise. En 1950, il est domicilié à Meknès-Plaisance (Maroc). Il décède le 5 juillet 1977 à Millas (Pyrénées-Orientales). *Chantecler*, du 18 juin 1936, p. 6, le présente comme chevalier de la Légion d'honneur, mais nous n'avons pu en trouver confirmation. (Rens. d'état-civil : Alain Warmé).

ancienne maison française de la Colonie ; l'appui apporté à un fils, si moderne par son instruction et sa technique, par son père, mandarin de la vieille école, ancien juge de la province de Thanh-Hoa.

Chacun a pu lire dans les quotidiens les discours, riches de pensées et de déductions fort intéressantes, de M. le gouverneur général Monguillot, de M. le résident supérieur Friès et celui, si touchant par l'hommage rendu par le fils à son père, de M. l'ingénieur Hoang-van-Ngoc. Ce distingué technicien, nous l'avons déjà présenté à nos lecteurs à l'occasion des fêtes de Nam-Dinh du 11 novembre 1925 et en avril dernier, à la suite de la visite que nous fîmes de la centrale alors en construction de Thanh-Hoa.

D'autre part, nos lecteurs ont appris à connaître le nouveau résident de la province, M. Thibaudeau, qui, comme résident de Hatinh, prit une part si active à la construction du chemin de service du Tân-Ap-Thakhek, et qui laissa ensuite à Vinh de si vifs regrets, un homme d'action sur qui peut compter quiconque est un travailleur et veut participer au développement économique du pays. Avec lui, la vieille province royale est en bonnes mains et chacun commence à s'en apercevoir.

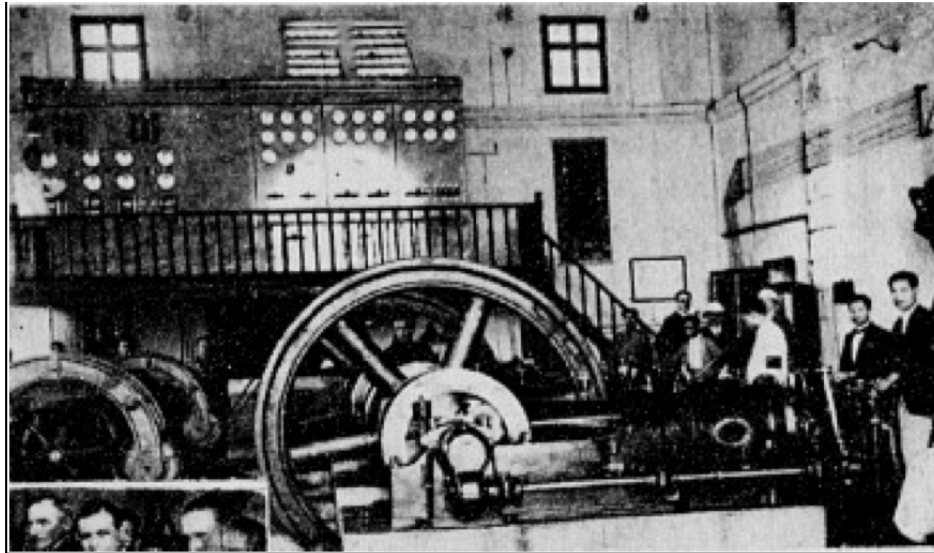
Nous laisserons donc de côté les personnalités, dont nous aurions tant de bien à dire que ce numéro n'y suffirait pas, et renvoyant aux journaux quotidiens, ceux qui s'intéressent aux éloquents déductions morales, sociales et politiques des orateurs, nous nous étendrons plus spécialement sur l'aspect technique de l'événement.

Car ce fut, aussi sous cet aspect, un événement, un signe des temps. C'est la mise au point parfaite du moteur à gaz pauvre de bois et son adaptation aux besoins du pays maintenant démontrées.

Et pour célébrer cet événement, M. Dilhan avait invité de façon particulièrement pressante l'auteur de ces lignes qui, depuis tant d'années, s'est attaché à faire connaître et préconiser cet instrument merveilleux, qui transforme en force motrice à bon marché le bois et les déchets de bois, c'est-à-dire un produit du pays qui ne risque pas de manquer, soit que l'on utilise les déchets des scieries, ateliers de charpentiers et menuisiers et autres, soit que l'on emploie des bûches ou rondins tirés d'arbres de 6 ou 7 ans, ce qui donnera lieu à une industrie forestiers à rendement rapide. Et l'appareil moteur, fourni par la Société d'Équipement, est précisément celui de la Société Française de matériel agricole et industriel de Vierzon, dont nous avons visité en 1920 les magnifiques usines et engagé les directeurs à venir chercher en Indochine un débouché que nous pressentions intéressant.

Malheureusement, à cette époque les industriels de la métropole, gâtés par les fournitures aux régions dévastées, se souciaient peu des débouchés coloniaux. De l'Indochine, ils ne voulaient même pas entendre parler.

Les temps sont changés ; les industriels de France méprisent moins le client colonial, surtout lorsqu'ils rencontrent des organisations comme la Société d'équipement Industriel, pour leur épargner tout souci en venant prendre le matériel dans leur atelier et le payer à leur caisse.



Les deux groupes électrogènes. En haut à droite le tableau



Bureaux et boutiques de la société.
Au premier, l'appartement du directeur ; à droite, la salle des machines.

La Société d'équipement industriel répond à un besoin absolu, car, sauf de rares exceptions, l'industriel français entend se confiner dans son rôle de fabricant [*sic : fabricant*] et attendre que l'acheteur vienne à lui. C'est pourquoi nous prêchions si énergiquement, il y a quelques années, les importateurs de matériel industriel pour qu'ils créent des bureaux techniques en vue de la recherche des débouchés, de l'étude, du montage et de la mise en train des installations industrielles.

Voici maintenant quelques détails sur cet appareil moteur, aux constructeurs duquel nous prédisions en 1920-21 un grand succès en Indochine. Notre prédiction a peut être été un peu longue à se réaliser, mais déjà plus de 500 chevaux-vapeurs ont été installés depuis le peu de temps que M. Dilhan a pu s'y consacrer. L'inauguration de Thanh-Hoa marque la parfaite mise au point, et nous sommes persuadé qu'à son retour d'un congé en France bien gagné, M. Dilhan nous conviera à fêter le cinq millièmè cheval vapeur installé par son bureau, en attendant que nous allions nous même à Vierzon célébrer le cinquante millièmè.

Le moteur lui-même ne diffère pas essentiellement des types ordinaires de moteurs à gaz, aujourd'hui aussi connus que l'antique, machine à vapeur. Le type de Vierzon est spécialement simple et robuste, comme le sont les locomobiles à vapeur, qu'on y construit encore en grande quantité. Le modèle adopté à Thanh-Hoa, qui donne 85 chevaux, est à deux cylindres, c'est-à-dire qu'il se compose en fait de deux moteurs accouplés sur un même axe et qui, en cas d'avarie à l'un d'eux, peuvent au besoin travailler seuls.

La mise en marche se fait à l'air comprimé, avec ou plus souvent sans l'aide de l'essence. L'air est comprimé par une pompe à moteur électrique. Pour l'amorçage la première fois, où en cas de manque accidentel de pression, un petit groupe électrogène à essence, qui sert aussi de groupe de secours pour l'éclairage de l'usine, peut fournir le courant au moteur de la pompe.

Mais ce qui est surtout intéressant, c'est le gazogène, qui produit un carburant irréprochable en partant de simples bûches de bois.

Le gazogène auto-réducteur de Vierzon est à combustion renversée, avec aspiration directe par le moteur ; il est simple, peu encombrant et aussi facile à conduire qu'à installer.

Notons en passant que M. Ngoc a adapté les pièces de manœuvre à la faible force physique des indigènes, un exemple que nous ne saurions trop recommander à tous les industriels.

Le gazogène se compose de quatre parties essentielles : le générateur, le laveur à coke, le séparateur de goudron et le sécheur

Le générateur (A) est l'appareil producteur de gaz. Il est constitué par une cuve en tôle, garnie intérieurement de briques réfractaires et entourée extérieurement d'une tôle mince, empêchant toute déperdition de chaleur.

La cuve est surmontée d'une trémie de chargement, sur laquelle est branchée une cheminée, munie d'un obturateur.

Un escalier et une plate-forme donnent accès à la trémie.

À la partie inférieure se trouve un cendrier en fonte, supportant une grille destinée à recevoir le combustible. Une porte avec joint hermétique permet la visite du cendrier et le nettoyage de la grille.

Sur tout le pourtour de la cuve, au-dessus du cendrier, sont placées des rangées de prises d'air réglables, et convenablement disposées pour entretenir la colonne de réduction nécessaire à la bonne marche de l'appareil.

Un conduit en fonte met en communication le cendrier avec un barboteur à eau, placé à la partie inférieure du laveur.

Le laveur (B) est constitué par une partie cylindrique en tôle d'acier et, renferme une colonne de coke reposant sur une grille placée au-dessus du barboteur, qui forme joint hydraulique.

L'eau arrive à la partie supérieure et est distribuée par un dispositif spécial, qui la pulvérise. Elle mouille le coke destinée refroidir et à épurer le gaz ; celui-ci traverse tout le laveur avant d'entrer dans le séparateur de goudron.

Le séparateur de goudron (C) a pour fonction d'arrêter les goudrons non brûlés dans le générateur quand, par le fait d'une négligence dans la conduite, le foyer n'est pas entretenu à température convenable.

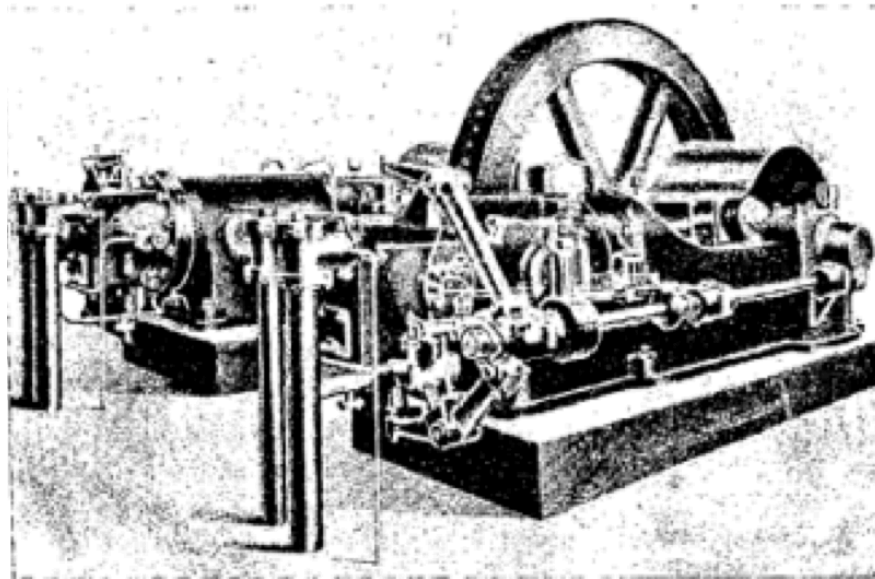
Le sécheur (D) a pour effet d'enlever au gaz toute son humidité avant son arrivée au moteur. Il se compose d'un filtre à copeau ou à mousse, et sert en même temps de réservoir à gaz.

A la sortie du sécheur le gaz se rend directement au moteur.

Des expériences faites pour un moteur d'une puissance effective de 100 chx, en brûlant du bois sec à 14,8 % d'humidité, ont donné une consommation horaire de 776 grammes de bois par cheval heure. Au bois humide, chêne de coupe récente à 41,57 % d'humidité, la consommation a été aussi régulière qu'au bois sec.

L'usine de Thanh-Hoa, tout à fait remarquable par l'esprit de méthode qui a présidé à sa construction et où les plus petits détails ont été judicieusement étudiés par M. Ngoc, est construite pour trois groupes électrogènes d'une puissance totale de 220 CV. Deux groupes ont été placés. Ils comprennent chacun un moteur de 85 CV à deux cylindres, entraînant un alternateur (Sté Alsacienne [SACM]) de 50 kilo-Volt-Ampères, soit environ 40 kilowatts d'un rendement de 87 %. La commande est faite par une

courroie passée sur le volant et tendue par un enrouleur à courroie système le Neveu Wyss (à Seloncourt, Doubs).



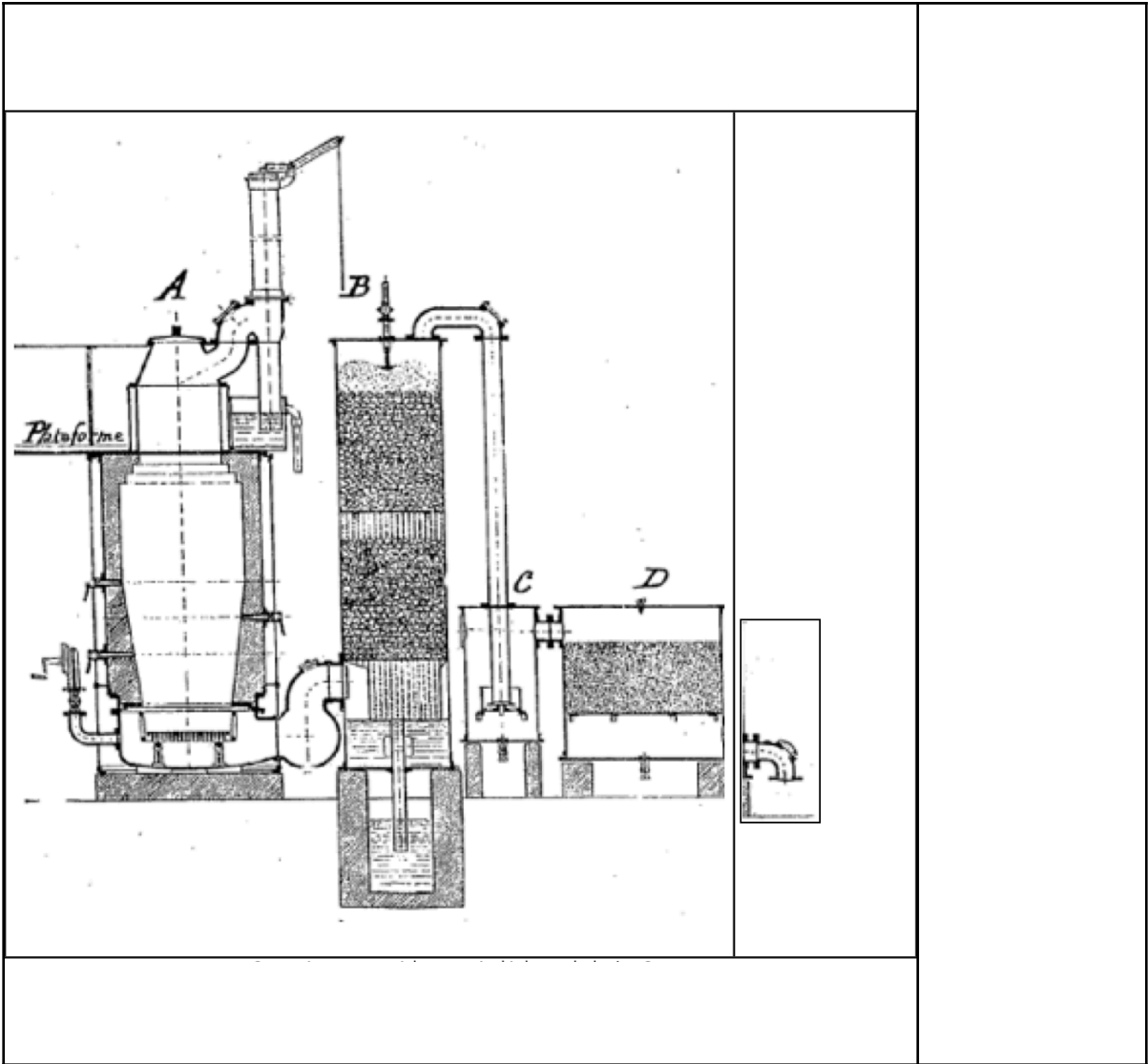
Moteur à gaz de bois, à deux cylindres, de 85 CV.

Les deux gazogènes qui fournissent le gaz peuvent être branchés soit chacun séparément sur l'une ou sur l'autre machine, soit un ou l'autre gazogène sur les deux machines, soit les deux gazogènes ensemble sur les deux machines, cela par une tuyauterie et une robinetterie d'accès facile.

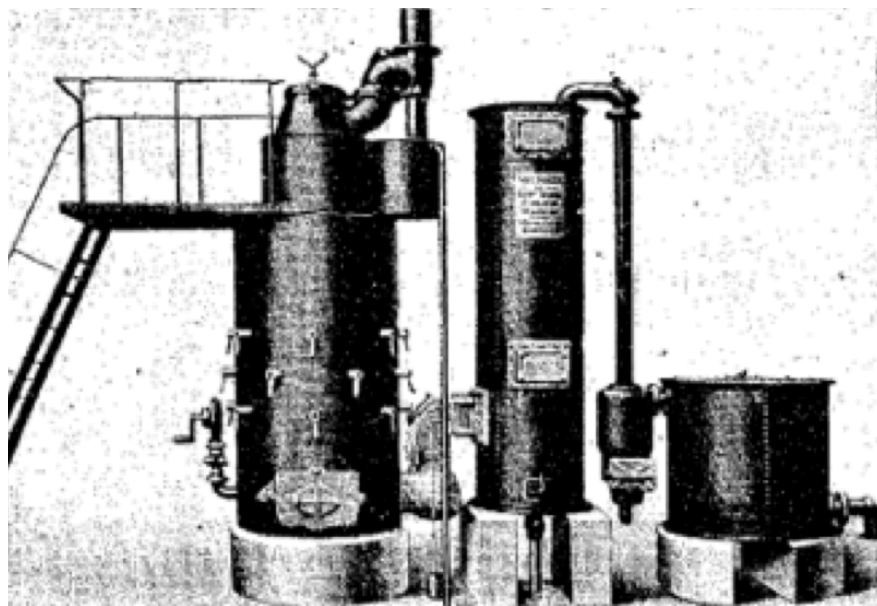
La place est réservée pour un troisième groupe, qui donnera 150 chevaux.

Quant au tableau, d'un aspect très agréable, avec ses sept panneaux en marbre poli et biseauté, il est monté sur une charpente métallique avec parois latérales en tôle. Il est prévu pour trois alternateurs à courant triphasé.

L'Usine distribue déjà le courant à 180 abonnés et fournit l'éclairage à la ville, qui est très étendue. La dépense en combustible, à raison de 1.200 grammes de bois par cheval-heure, atteint actuellement à peine 8 \$ par jour. Ceci permet de fournir le courant au prix de 0,28 le kilowatt, ce qui est relativement bas pour une petite centrale et, en fait, le prix le plus bas, en dehors des grandes villes du Tonkin. Aussi nos lecteurs ne seront-ils pas étonnés si nous leur disons que l'entreprise fait d'ores et déjà ses frais et qu'elle promet, avec le développement rapide de Thanh-Hoa, de devenir une excellente petite affaire et un exemple que tous les chefs lieux de province voudront suivre à leur tour.



Gazogène auto-réducteur à déchets de bois. Coupe.



Le même gazogène, vue extérieure.

ÉLECTRIFICATION DU CENTRE URBAIN DE THANH-HOA

L'INAUGURATION DE L'USINE ELECTRIQUE (*L'Avenir du Tonkin*, 9 mars 1928, p. 1)

Thanh-Hoa, ville fort coquette, d'une propreté rigoureuse, avait, hier mercredi, revêtu sa plus belle parure des jours de fête, tandis qu'un soleil radieux brillait au firmament.

De Hanoï était venu M. le gouverneur général Monguillot, accompagné de son officier d'ordonnance, M. le capitaine Barrault.

De Hué était venu M. le résident supérieur de l'Annam Friès.

Et aux habitants de Thanh-Hoa se mêlèrent, pour quelques heures, plusieurs personnalités de Hanoï et de Haïphong ainsi que de nombreux journalistes français et annamites.

L'événement — l'inauguration de l'usine électrique de Thanh-Hoa — était d'importance non point tant peut être considéré ce jour-à par l'heureuse amélioration qu'il va apporter aux conditions d'existence en dispensant lumière, fraîcheur et, dans quelques semaines, glace, que par ce fait qu'un jeune ingénieur annamite se trouvait être le héros de la fête et que la belle usine dont est dotée maintenant Thanh-Hoa est le résultat, comme l'a si bien dit M. le résident supérieur de l'Annam Friès d'« une heureuse collaboration franco-annamite. »

Quel est donc le héros de la fête ? M. l'ingénieur Ngoc, brillant élève d'une de nos grandes écoles, fils d'un haut mandarin, aujourd'hui à la retraite et dont les loyaux services ont été récompensés par le ruban de la Légion d'honneur.

Le projet d'électrification du centre urbain de Thanh-Hoa remonte à 1924 ; la Société concessionnaire d'alors [Société industrielle et forestière des allumettes], après bien des difficultés, sollicita et obtint que M. Hoang-van-Ngoc, lui fut substitué.

Ceci se passait en 1926. Un an après, le 25 décembre 1927, tout ayant été monté sous la direction active et l'impulsion énergique autant qu'intelligente de M. l'ingénieur Ngoc, un arrêté prononçait la réception provisoire de toute l'installation.

Le mercredi 7 mars 1928, le gouverneur général de l'Indochine en personne et M. le résident supérieur de l'Annam consacraient donc définitivement cette réception.

La cérémonie était prévue pour 2 heures 30 de l'après-midi.

À l'heure du déjeuner, tandis que M. le gouverneur général et M. le résident supérieur de l'Annam étaient les hôtes de M. l'administrateur Thibaudeau, le distingué chef de la province, madame Paul Dilhan, l'aimable femme de M. l'ingénieur directeur de la Compagnie indochinoise d'équipement industriel, recevait avec autant de simplicité que de bonne grâce les personnes attirées à Thanh-Hoa par l'inauguration.

Après une courte halte au cercle, très joli immeuble, aux salles vastes et bien aérées, aux fraîches décorations, avec un théâtre, s'il vous plaît, on se rendit chez madame V^{ve} Reynaud qui tient le grand hôtel du lieu et qui, pour la circonstance, avait préparé un menu pantagruélique.

Réunion charmante et pleine de gaité, que présidait madame Paul Dilhan, et à laquelle participèrent M. l'ingénieur Davy, le bras droit de M. l'ingénieur Paul Dilhan ; M. Sainthard, commerçant à Benthuy ; plusieurs directeurs de journaux français ; M. Manikus, de l'Indochine Films ; des représentants des journaux annamites, des notabilités chinoises, pour ne citer que quelques convives. Service impeccable et cuisine excellente ; il ne fallait pas moins attendre des efforts de madame V^{ve} Reynaud.

À 2 heures, tout le monde se rendait à l'usine : aux abords, la brigade de garde indigène échelonnée de chaque côté de la route attendait pour rendre les honneurs.

La tenue de cette troupe d'élite est toujours magnifique que ce soit dans la capitale, que ce soir dans les chef-lieu de province, que ce soit dans les postes éloignés de la brousse.

L'usine apparaît des plus coquette extérieurement ; intérieurement, la propreté y est rigoureuse et l'installation mécanique de premier ordre : tout le personnel indigène d'excellente tenue est à son poste, tandis qu'à l'entrée de l'usine, M. l'ingénieur Ngoc reçoit ses invités, et ce qui frappe à première vue chez le jeune ingénieur, c'est une grande modestie. Bientôt, la salle des machines s'emplit : on peut noter M. l'ingénieur en chef Valette ; M. l'ingénieur Lallemant ; M. Aumont, directeur de la maison Denis Fières, M. Dorlac, directeur de la Banque franco-chinoise, M. le receveur des Douanes et Régies et madame Goireau ; M. Francony, du Trésor ; le R.P. Bourlet, curé de Thanh-Hoa ; le R. P. Delavet, missionnaire apostolique à Chuong Y ; MM. Giraud, des P.T.T. ; Madame Giraud et leur fils ; M. et M^{me} Catherine ; M. Carta, colon ; M. le docteur Chapeyron, M. l'inspecteur de la Garde indigène Massina ; M. Berthes, des P. T. T. ; M. l'ingénieur Lefèvre, du service des irrigations ; M. Le Gac, directeur du *Courrier d'Haiphong* ; M. H. de Massiac, directeur de *l'Avenir du Tonkin* ; M. Reberteau, directeur de *l'Indochine Républicaine* ; M. Cucherousset, directeur de *l'Éveil économique* ; M. Favey, etc. etc.

Tous les hauts mandarins, en grand costume d'apparat, toutes les notabilités indigènes sont là : S. E. M. le tòng-dôc de Thanh-Hoa ; S. E. M. le tòng-dôc de Nam-Dinh ; M. le quân-an.

À l'arrivée de M. le gouverneur général, la garde indigène porte les armes, les pétards crépitent, M. Manikus filme.

Et les discours commencent. M. l'ingénieur Ngoc d'abord, et nous recommandons à tous la lecture de ce document — document que *l'Avenir du Tonkin* publiera demain avec les autres discours — c'est un haut témoignage de piété filiale envers le père qui a consenti des sacrifices pour l'éducation de son fils, qui continue ces sacrifices pour sa pleine réussite industrielle maintenant ; c'est un témoignage de reconnaissance envers le gouvernement français, envers le gouvernement de l'Annam, envers la maison Denis frères d'Indochine enfin.

Ensuite prendront la parole M. l'ingénieur Paul Dilhan, directeur de la Compagnie indochinoise d'équipement industriel ; M. le résident supérieur de l'Annam Friès ; M. le gouverneur général Monguillot.

Les paroles du chef de la colonie sont appelées à avoir un grand retentissement. Les discours terminés : M. l'ingénieur Ngoc s'adressant à M. l'« ingénieur Monguillot » le prie de bien vouloir mettre en marche la station.

Et tout fonctionne à souhait.

Une coupe de champagne est alors vidée à la prospérité de l'usine et, à trois heures, l'assistance prenait congé de M. l'ingénieur Ngoc en le félicitant et en lui souhaitant pleine et entière réussite.

Notre carnet financier

[Société indochinoise pour les eaux et électricité en Annam](#)

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 décembre 1928)

.....
1.700 actions plus 125.199 piastres 61 à M. Hoan van Ngoc qui apporte un contrat pour la distribution de l'énergie électrique à Thanh-Hoa ainsi que des immeubles et machines.

Nos mines de combustibles et leurs débouchés
par H.C. [Henri Cucherousset]
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 8 septembre 1929)

[...] Ce fut la maison Denis frères qui comprit la première cette nécessité et qui, par la création de la Sté [*sic* : *Compagnie indochinoise*] d'équipement industriel, fit en Indochine ce que d'autres avaient fait depuis longtemps à Java, Changhaï ou Hongkong.

Elle eut aussitôt la représentation de la Société de Vierzon, dont elle ne tarda pas à placer un bon nombre de moteurs à gaz de bois, en particulier à Thanh-Hoa, dont la petite centrale électrique peut être citée comme un modèle du genre ; on y gazéifie concurremment le bois de la région et le [lignite de la mine voisine de Đông Giao](#). [...]

LES USINES ÉLECTRIQUES EN ANNAM
par A. LAGRANGE
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 22 novembre 1931)

[...] L'usine de Thanh-hoa a été apportée à la SIPEA par M. Ngoc, ingénieur électricien. Elle se compose de moteurs à gaz pauvre, deux de 80 chevaux et un de 150 distribuant du courant triphasé 210/120 Volts. [...]

TONKIN
LA VIE ECONOMIQUE
L'Électricité à Moncay
(*Les Annales coloniales*, 26 mars 1932)

Moncay vient d'être dotée d'installations électriques.

Les Tonkinois de cette région vont jouir de ressources qu'on ne croirait pas devoir trouver là, aux portes de la Chine.

Il n'est pas sans intérêt d'établir un parallèle entre ce que sera cette province de Hai-ninh et le Kouang-Toung, le pays voisin. C'est un charme de plus à l'actif de la première. Il sera curieux de constater la différence entre les deux races, entre deux civilisations si différentes, entre la vigueur de l'une et l'indolence de l'autre.

Voilà un coin du Tonkin où les touristes trouveront avec des sites charmants, un confort qu'on ne saurait découvrir partout.

La Société Hoang van Ngoc et Cie
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 8 janvier 1933)

Société en nom collectif au capital de 21.000 \$ entre M. Hoang van Ngoc, ingénieur électricien, et M. Marie Douarin, de Haïphong.

La société a pour objet la concession de la distribution de l'électricité à Moncay et dans les provinces de Hai-ninh (Tonkin) et du Kouang-toung (Chine) la production de glace et, en général, toutes opérations industrielles et commerciales pouvant se rattacher à l'électricité ou être remplies par le personnel de l'usine.

M. Hoang van Ngoc est chargé d'administrer et de gérer la société. Pour ce, il a la signature sociale Hoang van Ngoc & Cie.

AU PALAIS
Tribunal de 1^{re} instance
Audience correctionnelle française bi hebdomadaire du mercredi 7 février 1134
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 février 1934, p. 1)

M. Meneault préside. M. le procureur de la République Duringer occupe le siège du ministère public. Greffier : M. Ng. dinh Dong. Huissier : M^e Boyé. Sur huit affaires inscrites au rôle, quatre concernent des militaires : officiers ou simples soldats et c'est par elles, comme le veut la loi, que le tribunal commencera.

Le capitaine de Légion Roussel Alphonse, est prévenu de coups et blessures sur la personne de M. Tran dinh Que, médecin à Thanh-hoa, [et] sur la personne de M. Hoang van Ngoc, ingénieur, directeur de l'usine électrique de Thanh-hoa.

— L'accusation vous reproche, dira M. le président, d'avoir, le 28 octobre 1933, vers 1 h. 30 de l'après-midi, sur la route Thanhhoa-Ninhbinh, aux environs de la gare de Dolen, donné un coup de poing à l'œil gauche de M. Tran dich Que, puis un coup de poing à l'œil gauche de M. Hoang van Ngoc.

Et le capitaine Roussel d'expliquer comment les faits se sont produits.

— À la sortie de Thanh-hoa, je me trouvais devancé par une Citroën, conduite intérieure, qui transportait cinq indigènes. Je demandai la route pendant un temps assez long sans pouvoir obtenir satisfaction. Ce n'est qu'à hauteur de la gare de Dolen que, sur de nouvelles instances, la voiture se gara. Je descendis, je reprochai au conducteur qui se trouvait être M. le docteur Tran dinh Que, dont j'ignorais la qualité, de m'avoir refusé le passage et je lui allongeai un coup de poing qui ne l'atteignit pas, car il se baissa à ce moment pour serrer son frein. Tout aussitôt, un autre Annamite descendit de la voiture et fit mine de prendre un fusil. Usant alors de mon droit de légitime défense, me trouvant seul en face de cinq indigènes inconnus, j'ai envoyé un coup de poing à M. Hoang van Ngoc, ce coup l'atteignit à l'œil gauche.

Le capitaine remonta ensuite en voiture et à son passage à Phuly fit sa déclaration à M. le commissaire de police du lieu, n'ayant nullement l'intention de donner suite à cette affaire.

MM. le docteur Tran dinh Qué, l'ingénieur Hoang van Ngoc, l'infirmier Dang ngoc Tu qui se trouvaient dans la Citroën seront entendus à la barre ; aussi Ta phu Tong, chauffeur de M. le capitaine Roussel.

M. le procureur de la République déplorera l'absence totale de la police des routes, il déplorera aussi les entorses constamment données au code de la route par les chauffeurs qui se soucient assez peu de livrer le passage alors qu'il leur est demandé. Cependant, le capitaine Roussel aurait dû faire de justes observations, prendre le numéro de la voiture et porter plainte.

Au lieu de cela, il a frappé, il a frappé des personnes de qualité, ces violences sont inadmissibles ; à titre d'avertissement, une sanction doit intervenir, modérée, mitigée même par l'octroi du bénéfice de la loi de sursis.

M. le capitaine Roussel présente ensuite ses dernières explications. Le tribunal ne retient pas à la charge du prévenu les coups portés à M. Tran dinh Que, les faits m'étant pas établis. Il retient par contre ceux portés à M. Hoang van Ngoc et prononce une amende de 25 francs, transformée immédiatement en 8 jours de prison.

Le bénéfice du sursis est accordé.

Actes de colonialisme
(*La Tribune indochinoise*, 2 mars 1934, p. 1, col. 3)

La cour d'appel de Hanoï (2^e chambre), en son audience du 8 février dernier, avait eu à juger plusieurs affaires dont la plus importante est celle d'un officier supérieur, R. A., accusé d'avoir frappé le médecin Tran dinh Que et l'ingénieur électricien Hoang van Ngoc, de la province de Thanh-Hoa (Nord Annam).

Rappelons ici brièvement les faits :

Le 18 octobre 1933, le médecin Tran dinh Qué se rendait en auto auprès d'un malade, demeurant à Bim-Son ; il était accompagné de l'ingénieur électricien Hoang van Ngoc, qui pariait pour la chasse.

Or, ce jour-là, l'officier supérieur R. A. se rendait également à Bim-Son en auto.

Dès que l'officier supérieur vit l'auto d'en face, il klaxonna, voulant ainsi dépasser la première voiture, Mais en cet endroit la route est étroite et mauvaise, et lorsque l'auto de M. Que arriva avant à l'extrémité du pont elle dut traverser la première.

Arrivant près de Dolen, où la route est un peu plus large, et entendant les klaxons du l'auto de derrière, le médecin céda la route à M. R. A. qui dépassa aussitôt, stoppa sa voiture, fit signe au médecin de stopper.

L'officier s'avança alors vers M. Que et lui administra trois gifles. Voyant cela, l'ingénieur Ngoc sauta de la voiture et voulut écarter M. R. A. Il reçut également pour sa part un rude coup de poing en pleine figure, et se retira avec une grave blessure à l'œil.

Les deux victimes portèrent alors plainte contre l'officier supérieur. Celui-ci fut condamné d'abord à 25 francs d'amende par le tribunal correctionnel d'Hanoï.

En appel, il vint d'être condamné à [huit ?] jours de prison avec sursis.

Suite :
[SIPEA](#)

Pierre du Bourg nous signale
qu'Hoang van Ngoc est un oncle de Chuc Hoang,
polytechnicien,
patron de la société immobilière Eurobail,
classé 170^e fortune de France (350 ME) par *Challenges*
(2015)